



Juin 2016

N°9

AGNOS INFOS

BULLETIN MUNICIPAL

.Le mot du Maire

BONNE NOUVELLE :

En 2016, pour la 14ème année consécutive les 3 taxes d'imposition, votées par le Conseil Municipal n'augmenteront pas cette année à AGNOS.

En effet le Conseil Municipal du 11 avril 2016 a voté à l'unanimité les mêmes taux d'imposition

- *Taxe d'Habitation de 7,25%
- *Taxe Foncier Bâti de 11,00%
- *Taxe Foncier Non Bâti de 34,79%

Malgré les baisses de dotations de l'Etat, la Commune continue son investissement sans altérer les subventions aux Associations, sans altérer les choix de développement d'embellissement du village et le programme prioritaire de réfection de la voirie. La rigueur de la gestion en est la cause.

Pourtant les augmentations des taxes au niveau de la Grande Communauté des Communes qui est en train de se constituer me préoccupent au quotidien. Le Conseil Municipal s'est prononcé contre les augmentations de toutes sortes (prix du m3 d'eau et d'assainissement, prix d'entrée à la piscine communautaire, prix de l'abattage des animaux à l'abattoir, etc...).

Cette position d'augmentation nulle, a toujours été mienne dès la naissance de la CCPO et à fortiori lors de la prochaine création de la grande EPCI en 2017: il est facile d'augmenter les taxes, plus difficile de ne pas le faire, en trouvant des solutions pérennes.

Lors du dernier Conseil Communautaire, j'ai proposé de réduire le nombre de vice-présidents à 4 au lieu des 15 prévus. Le Conseil Départemental ne l'a-t-il pas déjà fait ? Les économies ainsi réalisées sur les indemnités des élus peuvent permettre à la grande EPCI de vivre sans augmentation. Serais je suivi ?

En tous cas sur AGNOS, je mets ce principe de 0 augmentation en application. Vous en êtes tous les témoins.

Au lieu de créer de nouvelles communes regroupées, ne pourrait on pas réduire drastiquement le nombre de députés et sénateurs. Mais.... Quel débat !!!!

LE MAIRE : A. BERNOS

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

A la rentrée de septembre 2017, le RPI d'Agnos-Bidos-Gurmençon sera créé comme nous l'impose la Loi » NOTRE ».

De nombreuses réunions ont eu lieu entre enseignants, élus et représentants des parents afin que le bien-être et l'intérêt des élèves, soient la priorité de ce Regroupement. Les parents d'élèves seront tenus au courant de l'évolution de ce dossier tout au long de l'année 2016.

LINKY : Le nouveau compteur EDF

Vu les observations, les informations contradictoires et la responsabilité de la mairie sur la propriété de ces compteurs, le Conseil municipal se donne le temps de réflexion pour accepter ou pas ces nouveaux compteurs.

Petit marché
Tous les samedis matins place de la pétanque se tient le P'tit marché des producteurs locaux

Voirie

Avant les fêtes, la réfection de la route départementale CD 155 Bidos –Eglise d'Agnos(Rue de la gloriette) sera réalisée.

La deuxième tranche vers Gurmençon (Rue du Binet) est programmée.

Suite aux différentes plaintes des riverains exprimées lors des réunions de quartier, les services du Conseil Général saisis par le maire doivent étudier le ralentissement sur cette portion de route. Les Conseillers départementaux Mme GASTON et M. COSTE ont été parallèlement consultés afin que le financement des solutions retenues soit pris sur leur programme déconcentré.

La route de Labaig sera sécurisée, recalibrée, le Pont des Pesquits sera refait.

Intercommunalité

La Loi « Notre » exige des fusions d'intercommunalités existantes. L'arrêté du Préfet fusionne la Communauté du Piémont Oloronais avec celle de Josbaig et de la Vallée d'Aspe.

De nombreux ateliers ont été programmés et la synthèse sera communiquée fin juin .

Nos Syndicats d'eau et d'assainissement qui gèrent la production et la distribution d'eau et la station d'épuration et les égouts seront fondus dans la grande intercommunalité. Le rôle des élus d'Agnos dans cette mutualisation est de veiller et de s'opposer à toute augmentation des prix de l'eau et d'assainissement, fidèles en cela aux préconisations du Conseil Municipal d'Agnos.

Il nous faut veiller attentivement à ce que les régies communales ne soient pas transférées à des sociétés privées où plus rien ne sera contrôlé.. (Véolia, Suez, SAUR, etc...). Elles sont déjà dans les starting blocs

Leur gestion démultiplera les frais pour le contribuable de base à l'instar des prix demandés aux communes dont le fonctionnement est géré par ces sociétés.

Ecrêteur de crues

Le Syndicat des Gaves qui gère depuis 1 an notre écrêteur de crues a pris des mesures importantes quant à la surveillance de l'ouvrage : des bornes seront apposées sur l'ouvrage pour surveiller son affaissement ou son déplacement et ce conformément à la Loi de préconisation de travaux de surveillance. La clôture sera refaite et sera adaptée à l'enclos des moutons. La tonte annuelle effectuée par l'entreprise sera de ce fait économisée. Un arrêté interdisant l'accès à l'écriteur aux promeneurs vététistes sera pris.

PPRI: Plan des risques d'inondations.

L'enquête sur le PPRI est terminée. Malgré l'écriteur de crues et sa surveillance hebdomadaire par le Syndicat des Gaves, le PPRI ne prévoit pas une augmentation de constructibilité sur les terres inondables. Le dernier PLU en avait déjà tenu compte.

Route départementale

Le Code de la route est applicable aussi à Agnos. En l'absence de panneaux, la priorité dans l'agglomération reste à la route de DROITE (priorité à DROITE)



Branchement électrique festivités

La sécurisation du branchement EDF place des platanes a été effectuée par les services EDF. Cela va permettre d'alimenter les sonos pour la fête de la Musique ainsi que toutes les animations lors des fêtes d'Agnos. Le branchement est définitif et sera amorti en 3 ans comparativement au coût des interventions ponctuelles annuelles.

TRI SELECTIF Rappel

Ramassage des containers jaunes en vrac le Mercredi à compter du 1er juin tout les 15jours.

Ramassage des containers verts tous les mardis Matin

Charte de l' élu

La charte de l' élu a été votée par le Conseil Municipal du 23 Mai 2016



Fête de la Nature

Elle a eu lieu le 21 mai, avec un programme chargé tout au long de la journée. Un public varié a suivi toute la journée les explications de Dominique VILESKI, naturaliste, de Daniel RUIZ, responsable de la xylothèque, des techniciens de l'ONF pour l'arborétum, et des naturalistes observant les oiseaux.

Une expérience à renouveler l'an prochain. Nous avons eu une visite surprise: Pierrot BOUILLON, ancien de l'ONF, sans qui le projet de l'arboréum n'aurait pu voir le jour.

Une réunion synthèse retracera les plus et les moins de la journée pour une meilleure organisation l'année prochaine

Investissement

Art compt	libellé	Montant
2183	Tableau numérique	1306,9
2183	ordinateur portable	587,52
2313	rénovation Groupe Scolaire	9676,25
Total investissement		11570,67

Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Art comptable	libellé	Montant	Art comptable	Libellé	Montant
60611	Eau et Assainissement	544,27	7067	Garderie	3381
60612	Electricité	1080	752	Loyer Ecole	8869,92
60613	Gaz chauffage	3027,25			
60623	cantine personnels repas	705,8			
60624	Produit de traitement	754,81			
60631	Fourniture entretien	180			
60632	Fourniture petit équipement	856,91			
6064	papeterie A4 A3	333,6			
6067	Fourniture scolaire	3430,32			
611	TAP	8101,2			
6122	Crédit-bail ordinateur	1211,6			
61522	Entretien bâtiment école	7612,55			
6153	maintenance photocopieur	341,64			
616	Assurance bâtiment école et matériel	1069,68			
6257	inauguration école	232,82			
6262	Frais téléphonique internet	751,07			
6475	pharmacie	130,51			
6411	personnel communal école	47284,69			
6554	subvention école 16€/enfants/sorties	1216			
6474	subvention asso ape	500			
6611	intérêt emprunt école	13388,17			
	Total dépenses	92752,89	Total recettes		12250,92

Répartition par enfant

82 enfants soit une dépense : 974,95€ seulement en fonctionnement par enfant

82 enfants soit une dépense : fonctionnement et investissement de 1116,05€ par enfant

Champion de France d'Echecs

Après être champion départemental à Bayonne, champion régional à Bordeaux, Clément CANDELOT élève du cm2 de l'école d'AGNOS a porté haut et fort les couleurs d'Agnos aux championnats de France d'Echecs au Havre en terminant , 6ème

BRAVO à Clément, à ses parents Sandrine et Jean-Luc , ses grands parents Maïté et Jojo qui le boostent et le suivent dans ses tournois!!!!

La Fête de l'Ecole d'AGNOS aura lieu le 17 Juin à l'Ecole

- **15h30 Spectacle des classes**
 - **16h30 Gouter**
 - **17h00 Jeux TAP et APE**
 - **19 h 00 Apéro-repas**
- Inscriptions auprès de l'APE avant le mercredi 8 Juin. Repli salle Polyvalente en cas de pluie.**

La fête de la Musique en relation avec le Comité des Fêtes aura lieu le 18 Juin place de la pétanque. Le programme sera ultérieurement communiqué.